

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Hopkins: S'agit-il de la nouvelle politique scientifique et technologique du gouvernement élaborée en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas et menée sur le sol des États-Unis? Pourquoi le gouvernement ramène-t-il le pays à l'époque coloniale? Ne tire-t-il donc aucune fierté de la position mondiale de premier plan du Canada dans le domaine des sciences et des techniques?

Des voix: Bravo!

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, peut-être le Conseil a-t-il pris sa décision parce que le nouveau télescope qui sera installé à Hawaii est justement le meilleur au monde. Soit dit en passant, nous sommes déjà partenaire d'un certain nombre d'autres pays dans l'installation de ce télescope. Nous devons nous assurer que notre génération et celles qui nous suivront seront à l'avant-garde dans le domaine scientifique. Nous entraînerons le député avec nous, en dépit de ses plaintes et de sa résistance.

* * *

LES BANQUES

LES BANQUES À CHARTE—LE TAUX D'INTÉRÊT FLUCTUANT
D'UNE SEMAINE À L'AUTRE EXIGÉ DES AGRICULTEURS

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État aux Finances. Avec la mise en application en 1980 de la nouvelle Loi sur les banques, la plupart d'entre elles se sont mises à exiger des agriculteurs un taux d'intérêt fluctuant d'une semaine à l'autre, même si les billets qu'ils avaient signés stipulaient des taux d'intérêt inférieurs. Comme les banques ont exigé des taux d'intérêt qui ont pu atteindre les 22 et 24 p. 100, et comme il semble y avoir maintenant plusieurs jugements déclarant que la loi n'autorisait pas les banques à imposer ces frais supplémentaires, le ministre ordonnera-t-il aux banques de revoir tous ces dossiers et de rembourser aux agriculteurs les sommes qu'elles leur ont demandées en trop?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je serai heureux d'examiner la question pour voir si l'on peut ou non donner suite à la suggestion du député, et d'en faire rapport à la Chambre la semaine prochaine.

M. le Président: La parole est au député de Mississauga-Sud.

* * *

• (1200)

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES
DISPOSITIONS SUR LES RETENUES FISCALES

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de l'organisation de nos services commerciaux et financiers dans le cadre de

nos accords bilatéraux avec les États-Unis. Je rappelle au gouvernement que M. Alexander McKie a déclaré au comité des finances que nos dispositions sur les retenues fiscales étaient la pierre d'achoppement de nos services financiers et de nos opérations bancaires avec les États-Unis puisque de telles dispositions ne s'appliquent pas entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, entre les États-Unis et l'Allemagne et entre les États-Unis et la Hollande. Le gouvernement tient-il compte de ce problème dans ces négociations?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, le député ne voudrait certes pas que je négocie cette question avec les États-Unis maintenant devant le Parlement du Canada. Il avance une thèse fort tentante dans le domaine des retenues fiscales. Il devrait bien un jour l'exposer clairement aux membres de son comité car cette thèse pourrait, à mon avis, avoir une très grande importance dans ces négociations.

M. le Président: Je rappelle aux députés que la période des questions tire à sa fin. Je vais tâcher de donner la parole à d'autres intervenants, mais je voudrais qu'ils soient brefs.

M. Gauthier: Monsieur le Président, j'espère que les réponses aussi seront courtes.

* * *

[Français]

LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

LES AMENDEMENTS À APPORTER—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. A plusieurs occasions, j'ai poussé dans le dos du gouvernement pour qu'il apporte des amendements à la Loi sur les langues officielles, et on peut lire dans les journaux aujourd'hui que ça va de mal en pis et que les gens sont exaspérés par la lenteur gouvernementale à apporter ces modifications. On y lit même que le député de Charlevoix, qui est président du Comité sur les langues officielles, disait que ce retard était dû, et je le cite: aux réactions barbares et dinosauriennes. Il voulait probablement parler de son caucus conservateur qui, lui, probablement a vu les amendements considérés mais, nous, nous ne les avons pas vus.

Le ministre peut-il nous dire aujourd'hui, à la Chambre, que pour éviter les fuites et pour qu'enfin on puisse traiter du sujet sérieusement, ce gouvernement va apporter d'ici quelque temps un échéancier ferme et précis concernant les amendements appropriés à la Loi sur les langues officielles?